



Vigne

Edition **Charentes**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT** en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les [événements agro-écologiques](#) près de chez vous !

N°01
04/04/2023



Animateur filière

Magdalena GIRARD
Chambre d'agriculture de la
Charente-Maritime
magdalena.girard@charente-maritime.chambagri.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Site de Bordeaux

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Vigne /
Edition Charentes
N°01 du 04/04/2023 »



Ce qu'il faut retenir

Phénologie

- **Stade moyen (Ugni blanc) : entre repos d'hiver et gonflement.**

Œufs d'hiver de mildiou

- **Maturité non atteinte.**

Black rot

- **Premiers périthèces mûrs, pas de contamination annoncée.**

Tordeuses

- **Début d'émergence proche.**
- **Pas de vol pour le moment.**

Merci de nous signaler les dégâts de gel par mail, sur Web Alerte Vigne (Epicure) ou sur smartphone, application gratuite "INRAE Vigne".

Le bulletin de cette semaine est réalisé à partir des premières données d'observations du réseau de parcelles, complétées par des données « tour de plaine ».

La qualité des données du BSV dépend, en grande partie, de la qualité et de la taille du réseau d'observations du vignoble Charentais. Participez, vous aussi, tout au long de la saison à l'amélioration du réseau d'observations du BSV en multipliant vos signalements (maladies, ravageurs, événements climatiques...) sur le site [Web Alerte Vigne](#).

Phénologie

En moyenne, l'Ugni blanc est au stade 1.8 (entre repos d'hiver et gonflement – BBCH 01), ce qui correspond à la situation de 2022. Les bourgeons au stade 03 (bourgeon dans le coton – BBCH 05) sont déjà bien présents. Les bourgeons les plus avancés sont au stade 05 (pointe verte).



Stade 02 – gonflement du bourgeon



Stade 03 – bourgeon dans le coton

Climatologie

→ De la semaine passée

Températures

Les températures moyennes de la semaine passée atteignent 11.8°C.

Pluies

Au cours des sept derniers jours, le réseau de stations météo a enregistré 13.8 mm de pluie en moyenne.

→ Prévisions météo

Les prévisions météo annoncent des températures fraîches, frôlant les gelées matinales mercredi. Ensuite, les températures minimales vont augmenter et passer à 4°C sur le reste de la semaine. Les températures maximales vont se maintenir autour de 16°C.

Aucune pluie n'est annoncée.

Maladies

→ Mildiou

Rappel des éléments de biologie

Le mildiou de la vigne se conserve sous forme d'oospores (œufs d'hiver) présentes sur les feuilles attaquées à l'automne et tombées au sol.

Après leur maturation, ces œufs germent dans l'eau à partir d'une température moyenne de 11°C, et libèrent des zoospores qui peuvent provoquer les contaminations. Après une incubation de 10 à 20 jours suivant les températures, apparaissent les conidiophores (fructifications contenant les conidies) sur la face inférieure des feuilles. Les conidies assurent les contaminations secondaires ou repiquages en présence de pluies. La phase d'incubation (période entre contamination et apparition des symptômes) est directement liée à la température et peut se limiter à 5 jours en été. Les contaminations ne se réalisent qu'en cas de pluies mais les repiquages sur une vigne contaminée peuvent se réaliser à la faveur de rosées matinales ou de brouillards épais. L'optimum thermique de *P. viticola* est de l'ordre de 25°C, et sa plage d'activité se situe entre 11 et 30°C.

Les conditions nécessaires pour les contaminations de mildiou sont les suivantes :

- germination des œufs d'hiver en moins de 24 heures,
- vigne réceptive (au moins 1 feuille étalée),
- températures moyennes supérieures à 11°C,
- pluviométrie suffisante (3-5 mm minimum).

Maturation des œufs d'hiver

Les œufs d'hiver de mildiou n'ont pas encore atteint leur maturité. **Le modèle n'annonce pas la maturation des œufs d'hiver dans la semaine à venir.**

 **Consultez la fiche « [mildiou](#) » du Guide de l'Observateur**

→ **Black rot**

Modélisation

D'après le modèle, la maturation des périthèces a débuté localement dans le vignoble. Aucune contamination n'a été enregistrée à ce jour par le modèle. **Aucune contamination n'est calculée par le modèle dans la semaine à venir.**

→ **Excoriose**

Éléments de biologie

La **période de plus forte sensibilité** de la vigne est **très courte** et s'étale du **stade 06**-éclatement des bourgeons au **stade 09**-2/3 feuilles étalées, mais des contaminations peuvent encore avoir lieu jusqu'au stade 15-7/8 feuilles étalées) si les conditions climatiques sont favorables (fortes humectations).

Les bourgeons les plus proches du vieux bois sont plus particulièrement exposés aux contaminations.

Attention : les contaminations ne peuvent avoir lieu qu'en conditions de pluies et/ou de fortes humectations.

Moyens de lutte prophylactique

La lutte prophylactique consiste à :

- ➔ Maîtriser la vigueur de la vigne pour en diminuer sa sensibilité : choix du matériel végétal, gestion de la fertilisation et du régime hydrique,
- ➔ **Éliminer les bois porteurs de symptômes en conservant les bois les plus sains lors de la taille d'hiver.**

Observations

C'est le moment d'observer les bois de l'an passé, pour décider de la nécessité d'une éventuelle intervention.

Seuil indicatif de risque

Le seuil indicatif de risque est de 20 % des pieds atteints. Au-delà de ce seuil, la maladie peut avoir des conséquences sur le vignoble. Il faudra raisonner en fonction de l'historique parcellaire, de la sensibilité des cépages et des conditions climatiques au cours de la période de sensibilité.

Observations BSV – attention, changement de protocole !

Nouveau protocole d'observation pour le BSV (estimation de la présence au vignoble) :

- **L'observation sera effectuée en-dehors du témoin non traité**
- Sur 50 pieds
- Réaliser l'observation au **stade 5/6 feuilles**
- Observer les **trois premiers entre-nœuds** de tous les rameaux
- Noter la **fréquence** de présence de l'excoriose **par pied** = nombre de pieds touchés sur 50.
- Saisir sur Epicure selon la procédure habituelle, dans protocole simplifié, onglet « maladies du bois »



Excoriose sur bois de l'an passé et sur rameaux de l'année

📖 Consultez la fiche « [excoriose](#) » du Guide de l'Observateur

Ravageurs

→ Eudémis

La date théorique des premières émergences printanières des papillons est estimée par le modèle de Roehrich. Suivant les conditions climatiques, l'émergence des premiers papillons est décalée de 2 à 4 semaines par rapport à cette date théorique. Cochylys émerge avant Eudémis. En Charentes, les adultes émergent vers la mi-avril avec une protandrie de 2 à 3 jours (apparition des mâles avant les femelles).

Modèle ROEHRICH pour estimer la somme de températures minimum pour les premières captures de la première génération d'Eudémis : somme des $(T_{min}+T_{max})/2$ de chaque jour en base 0°C à partir du 1^{er} février, seuil minimum de 565°C.

	Segonzac	Blanzac	Bouteville	Sonnac	Ste Marie de Ré	Burie	Chadenac	Montendre	Sablanceaux
Seuil 565 estimé 2023	-	6 avril	6 avril	7 avril	-	-	5 avril	-	5 avril
Seuil 565°C 2023	4 avril	546.8	546.9	530.3	2 avril	4 avril	556	4 avril	550.3
Seuil 565°C 2022	29 mars	31 mars	30 mars	5 avril	27 mars	30 mars	30 mars	29 mars	31 mars
Seuil 565°C 2021	31 mars	1 avril	31 mars	2 avril	31 mars	31 mars	8 avril	31 mars	2 avril
Seuil 565°C 2020	25 mars	27 mars	21 mars	30 mars	22 mars	24 mars	26 mars	25 mars	27 mars
Seuil 565°C 2019	29 mars	30 mars	24 mars	1 avril	26 mars	26 mars	29 mars	29 mars	30 mars
Seuil 565°C 2018	13 avril	16 avril	11 avril	15 avril	9 avril	14 avril	14 avril	14 avril	13 avril

Le seuil des 565°C est atteint le 4 avril pour l'Ile de Ré, Segonzac, Burie et Montendre.

L'émergence théorique est en retard de 5 à 7 jours par rapport à 2022. Les températures de Février ont été inférieures à la décennale et ont retardé l'émergence réelle des tordeuses.

A partir de cette date théorique d'émergence des papillons, le piégeage sexuel peut être mis en place, au plus tard le 20 avril.

Consultez la [fiche technique Vers de la grappe](#) qui présente les différents type de piégeage.

Modèle ACTIV

Le modèle ACTIV estime à partir de données climatiques l'émergence des papillons.

Le modèle ACTIV n'a pas calculé un départ du vol.

Dans la semaine à venir, le modèle prévoit l'émergence de 0.005% des papillons Eudémis. **Au cours de la semaine à venir, la probabilité d'avoir un départ du vol est très faible.**

→ Mange bourgeons

Même si quelques bourgeons attaqués par les mange-bourgeons peuvent être observés chaque année dans le vignoble, ces ravageurs restent très marginaux.

On peut identifier trois espèces de mange-bourgeons : les noctuelles, les boarmies et les chenilles bourruées. En Charentes, les noctuelles sont l'espèce prépondérante, plus rarement on observe des boarmies.

Noctuelles : éléments de biologie

Les chenilles de noctuelle terricole passent l'hiver dans les fissures du sol. Au printemps, elles reprennent leur activité en consommant les différentes plantes présentes dans le vignoble. Fin mars - début avril, elles montent sur les ceps pour se nourrir des bourgeons en phase de gonflement. Leur activité est nocturne.

On peut souvent les retrouver en creusant un peu le sol à la base du pied atteint. Les bourgeons attaqués présentent l'aspect caractéristique de « l'œuf à la coque » ; leurs écailles sont préservées, alors que l'intérieur est vidé.

Le seuil indicatif de risque est de 15 % des ceps présentant des symptômes.

Observations

La présence de noctuelles a été signalée sur l'Île de Ré.



Noctuelle terricole, le 27 mars 2023
(crédit photo J. Poulard - UNIRE)

 **Consultez la fiche « [mange-bourgeons](#) » du Guide de l'Observateur**

Le Mémo de l'Observateur

A faire :

- **Observations débourement**
- **Mise en place des pièges sexuels avant le 20 avril**

Vous retrouverez tous les protocoles et tutoriels des suivis BSV en [cliquant ici](#)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Charentes sont les suivantes : les Chambres d'Agriculture de la Charente et de la Charente Maritime, la Coopérative Agricole d'Achats en Commun et d'Approvisionnement (Île d'Oléron), la Coopérative Agricole de la Région de Cognac, la Coopérative Agricole Terre Atlantique, le Groupe Coopératif Océalia, la Coopérative Agricole du canton de Matha, la Coopérative des Vignerons de l'Île de Ré, Rémy Martin, Vitivista, le Groupe Isidore, les Ets Fortet-Dufaud, les Ets Soufflet Agriculture, les Ets Landreau et Fils, les Ets Piveteau, les Ets Niort Agricole, les Ets Etourneauud, les Ets Nau, la FDCETA, la FREDON Nouvelle Aquitaine, l'Institut Français de la Vigne et du Vin, la Station Viticole du BNIC et les Établissements d'enseignement agricole de Saintes, Jonzac, Barbezieux et l'Oisellerie.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".